

De: Véronique BREIL urbanisme@attainville.fr
Objet: RE: Affichage légal
Date: 3 février 2022 à 13:30
À: Jean-Jacques MINARD jeanjacques.minard@gmail.com

VB

Bonjour M Minard

J'ai procédé au remplacement des affiches manquantes hier après-midi, dès réception des affiches auprès de l'imprimeur. Par contre concernant les photos, j'avais compris que vous les souhaitiez prises après remplacement en attestant la remise 'en état'... Vous ne m'aviez d'ailleurs pas précisé que ces photos devaient être prises par une personne assermentée. Seul M le Maire pourra alors effectuer ce constat sur place.

Je suis en train de rédiger l'attestation et vous le transmets dès que je serai en possession des photos et du document signé. Bien cordialement.

--

Véronique BREIL
Service urbanisme
Mairie d'Attainville
01.39.91.05.36

-----Message d'origine-----

De : Jean-Jacques MINARD <jeanjacques.minard@gmail.com>
Envoyé : jeudi 3 février 2022 13:16
À : Véronique BREIL <urbanisme@attainville.fr>
Cc : Mairie ATTAINVILLE <mairie@attainville.fr>
Objet : Affichage légal

Bonjour Madame, suite à notre conversation à la fin de la permanence du 31 janvier je vous avais signalé la dégradation de quelques affiches qui ne permettait plus de maintenir l'information relative à l'enquête jusqu'à la fin de celle ci le 10 février 2022.

Je vous avais demandé qu'un constat soit réalisé par un agent assermenté et des photos transmises à l'appui de ce celui. Je vous remercie de me faire parvenir ce constat par retour et de faire remplacer éventuellement les affiches manquantes. Vous voudrez bien y annexer un plan de la commune avec les espaces dédiées à l'affichage de cette enquête.

Le commissaire enquêteur

Jean Jacques MINARD